

Procès-Verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du 30 novembre 2014
à l'Eglise de Concise

Michaël Hottinger, président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour et souligne la présence de Mme Christine Bettex, du Conseil régional.

L'Ordre du Jour a été distribué au début du culte, il est le suivant :

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 9 mars 2014
4. Présentation et adoption du budget 2015
5. Informations du conseil régional
6. Informations du conseil paroissial
7. Divers et propositions individuelles

1. Lecture des principes constitutifs

M. Michaël Hottinger nous lit les principes constitutifs No 3, 4, 6 et 9. Il rappelle que ces derniers sont à disposition sur Internet (www.paroissedumontaubert.ch).

2. Nomination de 2 scrutateurs

Sont désignés scrutateurs MM. Vincent Guyot et Pierre Marro.

3- Adoption du PV du 9 mars 2014

Il ne sera pas lu car il est disponible sur Internet. Il est accepté à la majorité des voix.

4- Présentation du budget 2015

Michaël Hottinger passe la parole à M. Gonin, caissier.

Le budget présente un montant de charges à hauteur de **CHF. 40'540.-**

et propose des produits pour un montant de **CHF. 40'100.-**

Il engendre un résultat négatif de **CHF 440.-**.

En règle générale, Dominique Gonin explique que la Paroisse reçoit plus d'argent qu'elle n'en reverse.

Explications de quelques postes :

Chancellerie : cela correspond aux frais de bureau. L'affranchissement des tous-ménages grève le budget.

Les Activités : on y retrouve les dépenses du plus petit enfant aux aînés. Ce montant est régulier d'année en année ; il représente le 10% du budget

Présence et solidarité : les montants ne varient pas d'année en année

Information et dialogue : envoi de tout-ménage dans nos 5 communes

Activités diverses : vente paroisse crêpes, cinécurve et rencontres alpha. En 2015, pas de départ de pasteur en vue, donc le poste sera moins élevé qu'en 2014 (départ du pasteur Guillaume N'Dam).

Rémunération : ne contient pas le salaire du pasteur

Collectes : dédiées à des buts spécifiques

Il est relevé peu de frais informatiques

En résumé, les charges sont les mêmes que ces dernières années.

Les Produits :

Offrandes des paroissiens aux mariages, décès, lors des cultes.

La Paroisse possède un petit capital en banque ramenant de petits intérêts.

La vente de paroisse 2015 aura lieu à Concise ; avec l'augmentation de la population, nous pouvons espérer peut-être un petit bénéfice supplémentaire.

Le conseil de paroisse propose un budget équilibré, pas trop différent des autres années. Ce budget prudent est le reflet de notre paroisse ; il ne reflète toutefois pas assez pas l'immense activité de notre conseil de paroisse, notamment sa présidente qui fait un très grand travail.

Jacqueline Schorpp demande pourquoi il existe autant de différence entre les comptes 2013 et le budget 2014 ?

Dominique Gonin lui répond que le budget relatif aux produits est plutôt « prudent » ; il est « lissé » pour obtenir une moyenne.

Certaines charges, tels les investissements (matériel...) pourraient aussi être lissées. Pouvons-nous aller jusqu'à dire que le changement de pasteur a un rôle sur les dépenses (Samuel Gabrieli dépenserait-il moins que Gilles Cavin ?)

On se base sur une moyenne sur plusieurs années ; en 2011-2012, d'importants frais de toner ont été réalisés.

Jacqueline Schorpp explique qu'il est difficile d'accepter un budget qui propose une grande différence entre les années.

Dominique Gonin relève la différence dans le poste « offrandes » : le culte de départ de Gilles Cavin, suivi par de nombreux paroissiens a permis de récolter une offrande importante.

La parole n'étant plus demandée, le président demande à l'assemblée de voter le budget tel que présenté :

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

5- Information du Conseil régional

Mme Bettex prend la parole et apporte les salutations du conseil régional ; elle informe tout d'abord l'assemblée des installations récentes de divers pasteurs, l'arrivée de plusieurs stagiaires, d'une diacre et l'engagement d'une étudiante en théologie, dès janvier 2015, qui reprend le poste de catéchèse de l'enfance (20%).

Elle évoque le départ, au premier janvier 2015 du coordinateur actuel Nicolas Monnier qui devrait être remplacé dans le courant de l'été 2015 ; dans l'attente de pouvoir

remettre ce poste vacant, le conseil régional a pris plusieurs mesures : Mme Christine Bettex prolonge ses activités jusqu'au plus tard décembre 2015. Les membres du Conseil régional reprennent, en plus de leurs tâches habituelles, encore un nombre certains de responsabilités. Un groupe de 3 ministres se chargera de la présidence du colloque des ministres. Aussi, les visites d'Eglise seront reportées en 2016.

Mme Bettex évoque ensuite plusieurs événements régionaux, tels que Spectacle de la Marelle, stand des églises catholiques, évangéliques et réformées lors des nocturnes d'Yverdon-les-Bains en décembre 2014 ou encore la journée des conseillers le 10 janvier prochain à Concise.

Finalement, Mme Bettex informe l'assemblée de la destination des contributions des paroisses à l'Eglise (formation continue des ministres, préparation et mise en œuvre du programme enfance, documentation pour la catéchèse, site Internet, journal Bonne nouvelle). Elle remercie la Paroisse du Mt-Aubert qui contribue à faire vivre l'EERV.

Mme Bettex, au nom de Mme Sylvie Arnaud donne quelques informations sur le synode qui s'est réuni pour la première fois après sa séance constitutive du mois de juin 2014 ; elle relève 2 particularités : d'une part et pour la 1^{er} fois, la célébration d'un culte synodal pour inscrire davantage les travaux du Synode dans une dimension spirituelle ainsi que la tenue d'un débat non décisionnel sur le projet de programme de législature (4 axes fondamentaux : la liturgie, la communauté, la Parole et la diaconie), Le synode a accepté le budget 2015.

6- Information du Conseil paroissial

Jacqueline Raschle prend la parole et présente les calices alignés sur l'autel devant elle. Un des calices coulait et a été bien restauré par un orfèvre.

Jusqu'à l'an passé, l'envoi d'un tout ménage pour le traditionnel appel de fonds se présentait sous la forme d'un simple bulletin à 4 feuilles ; cette année, il a été décidé d'utiliser les photos du calendrier de l'EERV sur le thème du regard. 2 bulletins sont encartés et le conseil espère que tout un chacun en fera bon usage. Jacqueline Raschle demande un retour à l'assemblée sur cette idée. Simonne Guyot rajoute que l'ensemble des habitants de la paroisse le recevront par tous-ménage.

Mme Simonne Guyot a travaillé durant 12 ans comme secrétaire de la paroisse. Elle a souhaité terminer son mandat au sein de la Paroisse de par son engagement par la commune de Concise. Par le bouche à oreille, une nouvelle secrétaire est trouvée en la personne de Mme Mayor Dilva qui vient du canton de Neuchâtel et travaillera à 10%. Jacqueline Raschle lit à l'assemblée le petit mot qu'elle a préparé à l'attention de Simonne Guyot. Un joli panier garni lui est remis en guise de remerciements.

M. Wittwer recevra également quelques bouteilles et un petit mot pour le joli vitrail réalisé pour la Paroisse.

L'association Carard, ce groupe apolitique et areligieux, formé de plusieurs personnes de la région se rend utile - dans une cabane d'accueil (ancien stand de tir du site des Rochats) – auprès des requérants d'asile stationnés dans la caserne des Rochats. Elle les accueille les lundi mardi et jeudi après-midi ainsi que le samedi matin en leur proposant des boissons chaudes et leur présence. La reconnaissance de ces personnes cherchant asile dans notre pays est importante. Jacqueline Raschle rappelle que tous vêtements chauds pour hommes sont les bienvenus ; ils

peuvent être apportés aux Rochats ou auprès de Samuel Gabrieli. Le personnel du site de l'ancienne caserne des Rochats est très reconnaissant pour toutes les choses qu'ils ont déjà reçues.

Jacqueline Raschle remercie l'assemblée pour son attention et souhaite à chacun de belles fêtes de fin d'année.

7- Divers et propositions individuelles :

Aucun point n'est soulevé.

Le Président Michaël Hottinger lève la séance à 11h40 et invite chacun à rester pour l'apéro qui suit ; il transmet également ses meilleurs vœux de fin d'année à l'assemblée présente.

Concise, décembre 2014 / Isabelle Bindith